

ARRÊTÉ N° 2026-07

COMPOSITION DE LA COMMISSION CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles D. 841-9 et D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le règlement intérieur ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission CVEC pour l'année 2025-2026 est la suivante :

Madame Nathalie Ferrière, Directrice de la formation et des études,
Madame Stéphanie Ferrey, Responsable du pôle étude,
Madame Sophie Barbaza, Responsable du pôle vie étudiante,
Madame Roxane Degroote, étudiante, Présidente du BDE,
Madame Romane Fleith, étudiante, tutrice des associations,
Madame Léa Jean, étudiante, représentante élue des usagers au CA (collège 1),
Monsieur Nathan Souyri, étudiant, représentant élu des usagers au CA (collège 2)
Monsieur Thibault Pla, étudiant, représentant élu des usagers au CA (collège 3)

Article 2 : L'arrêté n°2025-65 est abrogé.

Article 3 : La Secrétaire Générale et la Directrice de la formation et des études, sont chargées, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 3 février 2026,


Alessia LEFÉBURE
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 17/02/2026

DATE D'AFFICHAGE ET DE PUBLICATION : 17/02/2026